

RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00252
Numéro SIREN : 820 999 720
Nom ou dénomination : 2 G AMEUBLEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001876

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS 2G AMEUBLEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 9 Rue de Pranaud 43700 COUBON Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 8 2 0 9 9 9 7 2 0 0 0 0 1 5 Néant Exercice N clos le,
31/12/2021

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF				
		Fonds commercial (1)	AH				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN				
		Constructions	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	51 320	48 824	2 496	
		Autres immobilisations corporelles <u>2016 B252</u>	AT	33 301	27 136	6 165	
		Immobilisations en cours	AV				
		Avances et acomptes	AX				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
		Autres participations	CU				
		Créances rattachées à des participations <u>43000 LE PUY-EN-VA</u>	BB				
		Autres titres immobilisés <u>B2022/00</u>	BE				
Prêts		BF					
Autres immobilisations financières*		BH	3 600			3 600	
TOTAL (II)		BJ	88 222	75 960		12 261	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT	54 610			54 610
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX				
		Autres créances (3)	BZ	22 635			22 635
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	141 151			141 151	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 734			7 734	
	TOTAL (III)	CJ	226 131			226 131	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	314 354	75 960		238 393	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*							
Immobilisations :							
Stocks :							
Créances :							

CERTIFIÉ CONFORME

GREFFE
du TRIBUNAL de COMMERCE
30 MAI 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2G AMEUBLEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000	DA		40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		3 693	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		17 369	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		6 029	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		67 092
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 192	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		43	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		15 147	
	Dettes fiscales et sociales	DY		3 361	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		99 864		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		50 692	
	TOTAL (IV)	EC		171 301	
	Ecarts de conversion passif*	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		238 393	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		171 301		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : SAS 2G AMEUBLEMENT							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	304 548	FB	FC	304 548	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	41 436	FH	FI	41 436	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	345 984	FK	FL	345 984	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	27	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	346 011
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	236 740	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(50 892)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	125 561	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	4 219	
	Salaires et traitements*				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	18 729
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	465		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	334 824	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	11 186	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				CQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	769	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	769	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(769)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	10 417	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS 2G AMEUBLEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	1 649	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 649	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 649)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	2 739	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	346 011	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	339 982	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	6 029	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	463	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Amortissements des immobilisations				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				1 649		
				Exercice N		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 2G AMEUBLEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 238 394 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 029 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/02/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	55 501		4 181	51 321
- Installations générales, agencements aménagement divers	29 003			29 003
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 299			4 299
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	88 803		4 181	84 623
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 600			3 600
Immobilisations financières	3 600			3 600
ACTIF IMMOBILISE	92 403		4 181	88 223

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 181		4 181
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 181		4 181

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 512	14 493	4 181	48 824
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 450	5 636		23 086
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 800	250		4 050
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	59 762	20 379	4 181	75 961
ACTIF IMMOBILISE	59 762	20 379	4 181	75 961

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 33 970 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	3 600		3 600
Créances de l'actif circulant :			
Autres	22 636	22 636	
Charges constatées d'avance	7 734	7 734	
Total	33 970	30 370	3 600

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 171 301 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 193	2 193		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	43	43		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 148	15 148		
Dettes fiscales et sociales	3 362	3 362		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	99 864	99 864		
Produits constatés d'avance	50 692	50 692		
Total	171 301	171 301		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	6 496			
(**) Dont envers Groupe et associés	43			

Charges à payer

	Montant
fournisseurs - fact. non parvenues	1 647
Etat - autres charges à payer	1 264
Total	2 911

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	7 734		
Total	7 734		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	50 692		
Total	50 692		

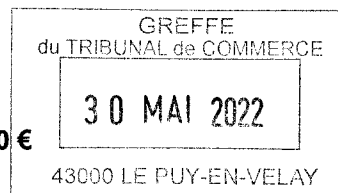
Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Ventes de meubles	345 984
TOTAL	345 984

2 G AMEUBLEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €
Siège social : 9 Rue de Pranaud
43700 COUBON
820 999 720 RCS LE PUY EN VELAY



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 MAI 2022**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 6 029,19 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 6 029,19 €

* A la réserve légale 306,47 €

Le solde, soit 5 722,72 €

* En totalité au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET (par action)	Fraction éligible à l'abattement de 40% (*)	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2018	néant	néant	néant
31 décembre 2019	néant	néant	néant
31 décembre 2020	5,75 € par action soit un dividende global de 23 000 €	11 500 €	11 500 €

(*) si option pour le barème progressif de l'IR à compter des exercices ouvert le 1^{er} janvier 2018

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 mai 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 6 029,19 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 6 029,19 €

* A la réserve légale 306,47 €

Le solde, soit 5 722,72 €

* En totalité au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET (par action)	Fraction éligible à l'abattement de 40% (*)	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2018	néant	néant	néant
31 décembre 2019	néant	néant	néant
31 décembre 2020	5,75 € par action soit un dividende global de 23 000 €	11 500 €	11 500 €

(*) si option pour le barème progressif de l'IR à compter des exercices ouvert le 1^{er} janvier 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

